



## ACTUALITÉ PARLEMENTAIRE

### Projet de loi relatif à la réforme des réseaux consulaires

La commission des affaires économiques du Sénat, saisie au fond, a adopté des amendements précisant les missions des CMA. Elle a aussi rejeté l'amendement du député Saint Léger qui accordait la possibilité aux CCI et CMA de fusionner à titre expérimental. Le rapporteur Gérard Cornu a estimé que les conditions exigées - 100% des communes du département devant être classées en ZZR - vidaient la mesure de toutes portées pratiques puisqu'aucun département ne répond actuellement à ce critère. Il a souligné de plus, que cet amendement empêchait toute fusion des CMA départementales dans un cadre régional.

De son côté, la commission des finances du Sénat, dont le rapporteur est Eric Doligé, a émis de fortes réserves sur l'architecture de la réforme des CCI, estimant qu'elle « reste au milieu du gué » et regrettant le déficit de préparation et d'ambition comparé au schéma proposé par les CMA.

### Projet de loi de modernisation de l'agriculture (LMA)

Ce projet de loi affiche quatre objectifs principaux : stabiliser le revenu des agriculteurs, renforcer leur compétitivité, installer une véritable politique de l'alimentation et lutter contre le « gaspillage » des terres agricoles. L'amendement soutenu par l'APCM sur l'obligation d'immatriculation et de qualification en CMA des agriculteurs exerçant des activités artisanales n'a pas été repris.

### Projet de loi pour le dialogue social dans les TPE

Il vise la mise en place d'un système de représentativité syndicale dans les entreprises de moins de onze salariés. Sylvie Desmarescaux (UMP-Nord) en a été nommée rapporteur par la commission des affaires sociales, qui a notamment adopté un amendement limitant au niveau « régional et national », et non plus « local », la création des futures commissions paritaires, un autre amendement précise que les commissions paritaires ne sont investies d'aucune mission de contrôle des entreprises.

### Proposition de loi pour l'urbanisme commercial

La PPL du président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, Patrick Ollier, vise d'une part à intégrer l'urbanisme commercial dans l'urbanisme de droit commun et, d'autre part, à simplifier et rééquilibrer les conditions de l'implantation commerciale. Ainsi, elle propose d'associer les CMA à l'élaboration des schémas d'orientation commerciale, de créer des observatoires régionaux d'équipement commercial, de supprimer l'autorisation d'exploitation commerciale comme condition préalable à la délivrance du permis de construire. Dans ce contexte, Michel Piron a rendu un rapport sur l'urbanisme commercial en Allemagne.

Si la PPL répond aux préoccupations majeures du secteur de l'artisanat, l'APCM souhaiterait que les représentants des CMA soient désignés membres de droit au sein des observatoires régionaux.

## ACTUALITÉ PARLEMENTAIRE 1

- Projet de loi relatif à la réforme des réseaux consulaires
- Projet de loi de modernisation de l'agriculture (LMA)
- Projet de loi pour le dialogue social dans les TPE
- Proposition de loi pour l'urbanisme commercial
- Proposition de loi Ayrault pour la modernisation du dialogue social
- Rapport Jego sur le "made in France"
- Inauguration du "Campus des métiers et de l'entreprise" par le Premier ministre
- Rencontres sénatoriales de l'apprentissage

## ACTUALITÉ DES QUESTIONS 3

- Jean-Claude Carle, sénateur UMP de la Haute-Savoie

## INTERVIEW 4

- Bariza Khiari, sénateur socialiste de Paris.

**Proposition de loi Ayraut pour la modernisation du dialogue social**

Elle vise à étendre le principe de la concertation préalable avec les partenaires sociaux aux propositions de loi sur les relations du travail, l'emploi et la formation professionnelle.

**Rapport Jégo sur le « Made in France »**

Le rapport remis au Président de la République, propose de développer la transparence et la traçabilité des produits et des services, d'initier une protection européenne de l'origine des produits.

**Inauguration du « Campus des métiers et de l'entreprise » par le Premier ministre**

Géré par la CMA de Seine-Saint-Denis, le Campus de Bobigny a été inauguré en présence de nombreux élus. A cette occasion, François Fillon a rappelé l'ensemble des mesures en faveur de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes, dont le dispositif « Zéro charges », et une prime à l'emploi de 1800 euros pour un apprenti en entreprise de moins de 50 salariés.

**Rencontres sénatoriales de l'apprentissage**

La journée des apprentis au Sénat a été l'occasion d'échanges avec les homologues de CFA allemands sur le thème « Apprentissage France-Allemagne, regards croisés ». Interrogés par des apprentis sur leurs ambitions pour l'apprentissage, MM. Novelli et Wauquiez ont insisté sur la nécessité d'accéder au statut social d'étudiant. L'objectif du gouvernement français est de former un jeune sur cinq par alternance d'ici 2015. En Allemagne, grâce à la coordination entre les bassins d'emploi, l'apprentissage est une filière d'excellence. On compte 1,6 million d'apprentis, contre 420 000 en France.

**LE PRÉSIDENT DU SÉNAT AU CFA D'ALSACE**

Le président Gérard Larcher s'est déplacé à Mulhouse pour visiter le CFA d'Alsace, avec le président Alain Griset et plusieurs élus locaux, dont le président du conseil général du Haut-Rhin. Après avoir été coiffé par une apprentie, il a participé à une table ronde avec des apprentis sur les thèmes de la reconnaissance européenne, des passerelles entre les diplômes du secteur des métiers, des échanges et de l'amélioration des conditions de vie des apprentis.

**PALMARÈS APCM****Carton vert**

Au député Mallié pour sa PPL qui encadre strictement les commissions interbancaires facturées aux commerçants.

**Carton rouge**

Aux députés qui, dans le Grenelle II, ont supprimé la présence systématique des CMA dans la Commission de débat public.

**BRÈVES**

■ Vote définitif du Sénat du P.J.L. sur l'électricité prévoyant le retour au tarif réglementé d'électricité et de gaz naturel pour les consommateurs d'électricité domestique et les PME

■ Adoption au Sénat de la PPL Raoul sur les sociétés publiques locales qui visent à développer l'activité artisanale dans les territoires qui souffrent d'un déficit d'initiatives privées.



## Question d'actualité de Monsieur Jean-Claude Carle, Sénateur UMP de la Haute-Savoie, le 20 mai 2010 :

[...] Nous ne pouvons que saluer votre volonté de faire de l'apprentissage la filière de l'excellence et de la réussite, alors que la formation en alternance est encore trop considérée comme celle où conduisent les échecs successifs. Elle est trop souvent perçue comme un stigmate de l'échec. [...] Pouvez-vous nous préciser les suites que vous comptez réserver aux ateliers de l'apprentissage et de l'alternance et la démarche que vous entendez adopter afin que cette voie soit véritablement celle de la réussite ? Car, pour moi, un apprenti en marche fait plus avancer la France qu'un intellectuel ou un pédagogue assis !

[...]

## Réponse du Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi le 20 mai 2010

Monsieur le sénateur, parmi les parlementaires, vous êtes sûrement l'un des plus fins connaisseurs des questions de formation professionnelle et l'un des meilleurs défenseurs de l'alternance et de l'apprentissage. [...] Quels sont les avantages d'une formation par l'apprentissage ? D'abord, dans sept à huit cas sur dix, l'apprenti trouve un emploi dès la fin de sa formation. En d'autres termes, ses chances de trouver un emploi en CDI sont de 20 % à 40 % plus grandes que s'il avait suivi la même formation sans alternance. Ensuite, l'apprentissage est une formation concrète, qui permet à nos jeunes d'être directement dans la vie pratique, d'entrer dans l'univers des entreprises et de faire leurs preuves, ce à quoi ils aspirent de plus en plus fortement. Enfin, et c'est loin d'être négligeable, parce qu'il est rémunéré, l'apprentissage permet à des familles modestes de financer les études de leurs enfants. [...] En outre, l'apprentissage est un moteur très puissant de promotion sociale. Il permet aujourd'hui d'atteindre des formations de niveau master. [...] C'est pourquoi le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité que nous puissions franchir une étape supplémentaire et atteindre, à l'instar de l'Allemagne, l'objectif d'un jeune sur cinq formé par le biais de l'alternance. Que faut-il changer pour y parvenir ? Tout d'abord, il faut agir sur l'orientation. Les jeunes ne sont pas encouragés par les conseillers d'orientation-psychologues à faire le choix de l'alternance et de l'apprentissage. [...] Cela n'est pas acceptable. L'alternance et l'apprentissage doivent faire l'objet d'actions de promotion et d'information systématiques dans le cadre de l'éducation nationale. Ensuite, il convient de simplifier les procédures à la fois pour les entreprises et pour les jeunes. Ainsi, ce matin, le Gouvernement a lancé un site Internet dédié à l'alternance, qui vise à rassembler toutes les offres d'apprentissage. Par ailleurs, il s'agit de valoriser le statut des apprentis. Un apprenti n'est pas un étudiant de « seconde zone ». Il doit bénéficier des mêmes avantages que les autres étudiants, des mêmes réductions, des mêmes possibilités en matière de déplacements ou d'accès à certains logements. [...] Enfin, il est indispensable de promouvoir l'alternance dans de nouveaux domaines, notamment du secteur tertiaire, comme les services ou le tourisme. [...] L'alternance est une voie d'excellence et nous comptons sur vous pour nous aider à la défendre !



- Vice-présidente du groupe Socialiste
- Membre de la Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
- Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
- Membre de la Commission spéciale sur le Grand Paris
- Membre de la Cour de Justice de la République
- Membre de la Commission spéciale sur le Grand Paris
- Groupe d'études : Tourisme et Loisirs (membre)

## L'APCM ET LE PARLEMENT

Directeur  
de la publication  
*Alain Griset*  
Rédacteur en chef  
*François Moutot*  
Rédaction  
*Béatrice Saillard*  
*Jean-Charles Rosier*  
*Menehould Vallette*  
*d'Osia*  
Contact  
saillard@apcm.fr

Assemblée Permanente  
des Chambres  
de Métiers  
12 avenue Marceau  
75008 Paris  
Tél. 01 44 43 10 00  
Fax 01 44 43 10 85  
www.apcm.com

### Quelles améliorations proposez-vous au projet de loi relatif à la réforme des réseaux consulaires ?

A ce stade de l'examen du projet de loi et compte tenu du décalage d'assimilation très important de leur réforme par chaque réseau consulaire, je pense qu'il aurait mieux valu deux projets distincts : l'un pour les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et l'autre pour les chambres de commerce et d'industrie (CCI). En effet, l'agréable surprise pour mon collègue Bérít-Débat, mes collègues du groupe socialiste et moi-même, a été de constater le bon consensus qui a prévalu au sein des CMA. Certes leur réforme, adoptée à 94%, est complexe, mais elle a le mérite de proposer une régionalisation par étapes, et laisse aux chambres une grande souplesse. Nous proposerons cependant quelques aménagements au texte issu de la commission des affaires économiques, à savoir : la suppression d'habilitation de légiférer par ordonnance sur les dispositions régissant l'organisation du secteur des métiers et la suppression de l'obligation pour une CRMA de conclure une convention et d'objectifs et de moyen avec l'Etat pour pouvoir bénéficier du produit du droit additionnel ; nous souhaitons de plus que la notion de rattachement soit remplacée par celle « de ressort » qui nous semble beaucoup moins ambiguë et qui renvoie à des critères géographiques ; enfin, nous proposerons de renforcer le lien territorial en associant les chambres au SCOT et au PLU.

La réforme des chambres de métier procède du volontariat. Il n'est donc pas exclu, si les économies attendues ne sont pas au RDV, que le Gouvernement soit plus directif, et qu'une nouvelle réforme renforce la régionalisation du réseau des chambres, à l'image de ce qui « crispe » aujourd'hui les CCI.

### Que pensez-vous de la représentativité des chefs d'entreprises féminins dans les réseaux consulaires ?

Les femmes sont, ces dernières années, entrées massivement, dans le monde de l'entrepreneuriat. Dans la mesure où elles sont déjà habituées à concilier vie professionnelle et vie familiale, elles ont développé des capacités d'organisation qui en font d'excellentes créatrices ou repreneuses d'entreprises. Il est déjà particulièrement difficile pour ces jeunes entrepreneuses de mener deux vies de front. Que dire de trois ? Car la représentation consulaire est une responsabilité chronophage. En même temps, on ne peut exiger des conseils d'administration des grandes entreprises d'avoir 40% de femmes, si l'on ne demande pas même chose aux petites entreprises et dans la même logique, aux structures qui les représentent. Il faut encourager la parité de la base au sommet. Pour cela, il ne faut pas laisser du temps au temps. Il faut encourager la société, et peut-être même un peu l'y contraindre, à laisser toute sa place à la dynamique féminine.

### Comment jugez-vous les mesures gouvernementales sur l'apprentissage auprès des entreprises artisanales ?

Il y a une grosse campagne actuellement qui va dans le bon sens. Les bonnes mesures existent et il faut à ce titre souligner le rôle important joué par les régions qui ont désormais un rôle prépondérant dans le financement de l'apprentissage conjugué à une politique volontariste.